

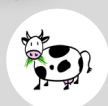
FICHE TECHNIQUE: VALORISER SES VEAUX SOUS LA MÈRE

FABRICE DUVAL

(statut indépendant, agriculture biologique)



1 UTH



FABRICE DUVAL
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ (35)

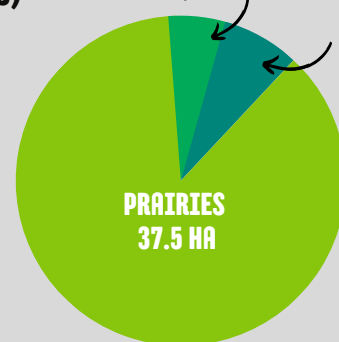
64 UGB
37 VACHES LAITIÈRES

191 000L DE LAIT VENDU EN 2020
16 500L INTRA-CONSOMMÉS PAR LES
VEAUX

MÉLANGE CÉRÉALIER

2.2 HA

MAÏS
GRAIN
3.3 HA



43 HA DONT 37.5 HA DE
PRAIRIES
31.5 HA ACCESSIBLES



Fabrice Duval est installé depuis 2010, et adhère à l'Adage depuis 2015. Son troupeau est composé de 37 vaches laitières (dont vaches tarées) de race Normandes, auxquelles il faut ajouter quelques vaches tarées. Les vêlages sont répartis sur toute l'année. Le renouvellement du troupeau est assez bas puisqu'il est de 20% soit 8 génisses de renouvellement. Tous les veaux mâles ou femelles sont élevés en cases collectives et tètent des mères nourrices deux fois par jour sur le temps de la traite. Tous les croisés sont donc vendus à l'âge de 3 mois et demi. En décomptant les génisses de renouvellement, Fabrice vend donc environ 25 veaux par an.

VEAUX SOUS LA MÈRE: POURQUOI ET COMMENT?

ANCIENNE GESTION DES VEAUX

MÂLES ET FEMELLES

Nourris au seau avec
du lait de la mère, puis
du lait de la traite

Sevrage à 4 mois

Fabrice a découvert cette pratique grâce à un voisin. La mise en place s'est faite car une vache est devenue aveugle (kératite). Elle ne pouvait plus passer en salle de traite, alors Fabrice lui a mis des veaux pour qu'ils la tètent. Il a été satisfait et a continué de mettre des veaux sous des vaches

Ses motivations :

- Gain de temps important
- Simplification du travail

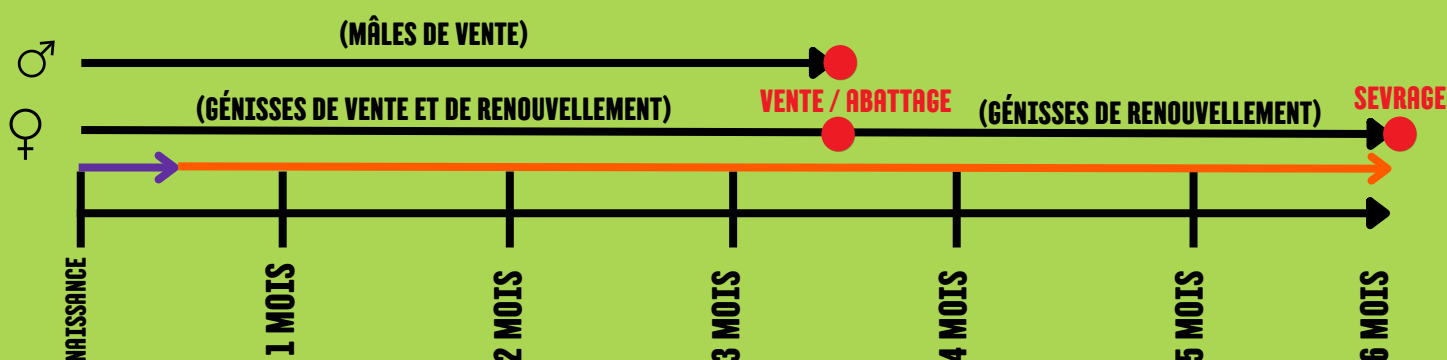
« Avant il fallait apprendre aux veaux à boire au seau, maintenant ils ne se laissent pas abattre, ils tètent »

GESTION ACTUELLE DES VEAUX

LÉGENDE

→ tétée du colostrum de la mère

→ tétée du lait de la nourrice



MÉTHODE D'ÉLEVAGE ET DE VENTE

STRATÉGIE DE REPRODUCTION DEPUIS LA MISE EN PLACE DE L'ATELIER

- IA doses sèches sur les génisses + 1 à 2 VL
- Le reste du troupeau en IA croisé Blanc Bleu Belge ou INRA95

GESTION DES VEUX ET DES MÈRES



DEUX PHASES

- 15 jours nourris au colostrum de la mère
- Puis tétée des mères nourrices (pendant la traite 30 minutes amplement suffisantes)
- Profil : vaches à cellules

CONSTITUTION DES LOTS

- 2 veaux par vache
- Veaux en cases collectives
- Pas de séparation entre les veaux de vente et les génisses pendant la phase d'élevage. Les génisses sont séparées seulement au sevrage

INCONVÉNIENT



- Difficultés de certaines vaches nourrices à reprendre de l'état à cause de la tétée

COMMERCIALISATION

Filière longue (BVB) :

- Mâles et femelles BBB ou INRA95 vendus à 3 mois 1/2 à 110kg de carcasse à 950€/veau en moyenne

Filière courte (Abattoire et SARL Painchaud) :

- Environ deux veaux par an, BBB ou INRA95, même âge et poids que la filière longue
- Prix à 14.5€/kg

Prime PAC :

- Applicable sur certains veaux si certaines conditions sont respectées (vendus à 3 mois minimum, respect des critères de calssement) -> 66€ par veau

Objectifs qualité

- Respect du contrat BVB (viande rose, >110kg, classement U, R ou O, note 3 d'engraissement, couleur 1 ou 2)

Clients:

Clientèle régulière de vente directe

Fabrice Duval se dit satisfait, à la fois pour la simplification et la diminution du temps de travail (30 minutes/jour) mais aussi pour avoir amélioré les résultats chez les veaux : diminution de maladies, de la mortalité et meilleures croissances. Les avantages sont nombreux et il n'y a pas d'inconvénients, excepté le point évoqué ci-dessus. Pour mettre cet atelier en place, il conseil : "il faut être bien dans son système, adapter le projet à ses bâtiments et avoir des bonnes clôtures !".